



L'académie d'Aix-Marseille comprend quatre départements de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur : les Hautes-Alpes, les Alpes-de-Haute-Provence, les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse. La population (2,6 millions d'habitants) y est très inégalement répartie : le département des Bouches-du-Rhône compte 70 % de la population, le Vaucluse 20 %, et les deux départements alpins 10 %.

CARTE D'IDENTITÉ

L'IUFM de l'académie d'Aix-Marseille a été créé en 1991 à partir des Écoles normales d'Aix-en-Provence, Avignon et Digne, et du Centre pédagogique régional. L'IUFM a fait le choix d'implanter sa direction à Marseille et de créer ex nihilo un site de formation en centre-ville, qui fonctionne depuis septembre 1995.

L'IUFM est rattaché par convention aux trois universités de l'aire métropolitaine d'Aix-Marseille et à l'Université d'Avignon. Une collaboration avec ces établissements a été établie depuis la création de l'IUFM.

L'IUFM en chiffres

En 1998-1999, l'IUFM de l'académie d'Aix-Marseille a accueilli 3 434 étudiants et professeurs-stagiaires sur ses différents sites : 1 896 à Aix, 1 257 à Marseille, 270 à Avignon et 90 à Digne. 526 étudiants y ont préparé le concours du professorat des écoles et 1 734 étudiants les concours du second degré. En deuxième année, on comptait 464 professeurs des écoles stagiaires et 710 professeurs stagiaires du second degré.

En 1998-1999, l'IUFM d'Aix-Marseille proposait les formations suivantes :

- premier degré : préparation au CERPE, au CAPSAIS (options E, F, G) et au diplôme de psychologue scolaire ;
- 39 préparations aux concours de l'enseignement du second degré : 17 CAPES, 11 CAPLP2, 9 CAPET, le CAPEPS, la filière de conseiller principal d'éducation (CPE).

Au 1er octobre 1999, l'IUFM comptait 146 emplois d'enseignant : 6 PR, 22 MCF, 1 assistant, 98 PRAG ou PRCE, 5 IPR-IA et 14 enseignants du premier degré. À cette date, l'IUFM comptait 149,5 supports budgétaires pour les personnels administratifs et de service : 19 de catégorie A, 14 de catégorie B et 116,5 de catégorie C. Pour les IATOS, la répartition par type d'emploi est la suivante : 81 titulaires, 29,5 permanents employés par l'établissement, 35 CES-CEC et 4 jeunes docteurs.

LE GOUVERNEMENT ET LA GESTION

D'une grande complexité, l'organisation de l'IUFM reflète deux dynamiques qui sont à l'œuvre au sein de l'établissement depuis sa création : l'une porteuse d'une affirmation de l'unité et de l'identité d'un jeune établissement, l'autre d'une exigence de concertation et de participation.

Une forte identité

La création d'un établissement unique de formation des enseignants du premier et du second degré s'est traduite, dès le départ, par une rupture brutale avec les anciennes structures et leurs traditions. À Digne, on a volontairement supprimé la première année de formation des professeurs des écoles pendant trois ans et contraint les formateurs à effectuer une partie de leur service sur d'autres sites. Par ailleurs, les décisions d'implanter le siège de l'IUFM à Marseille, hors des locaux de l'École normale d'Aix-en-Provence, et de créer un site nouveau sur la Canebière ont affirmé symboliquement la rupture avec l'ancien fonctionnement.

Concertation et participation

La volonté de construire une structure nouvelle ne pouvait qu'aller dans le sens d'un pilotage ferme et centralisé. Mais, compte tenu de l'existence d'un fort

désir de concertation de la part des enseignants, l'IUFM s'est orienté vers un fonctionnement participatif de l'institution qui le rapproche du modèle universitaire, avec un jeu particulier entre le Conseil d'administration (CA) et le Conseil scientifique et pédagogique (CSP).

Le CA peut être qualifié de "légitimiste", en ce sens qu'il se trouve presque toujours une majorité pour aller dans le sens souhaité par son président, ce qui n'interdit pas des interventions parfois très vives. Le CSP joue le rôle d'une instance "contestataire", où les politiques ministérielle ou académique sont souvent mises en cause, ce qui ne l'empêche pas d'élaborer des propositions. Chacune de ces instances joue dans le registre qui est le sien, sans articulation formelle entre les travaux. La médiation est assurée par la direction, qui s'emploie à faire prendre en compte par le CSP les orientations du CA et à intégrer dans ses propositions au CA les points de vue exprimés par le CSP.

Carence en personnels

L'IUFM de l'académie d'Aix-Marseille souffre d'un important déficit en personnels enseignants et non enseignants.

Dans sa circulaire d'attribution des moyens pour l'année 2000, le Ministère reconnaît ce déficit, qui se traduit par des taux de couverture insuffisants :

- 70% pour les personnels enseignants ;
- 80% pour les personnels IATOS.

Ces taux sont inférieurs aux taux de couverture moyens des IUFM (respectivement 80% pour les personnels enseignants et 92% pour les personnels IATOS). La sous-dotation en emplois IATOS est particulièrement flagrante : le déficit est de l'ordre de 20 emplois.

LA FORMATION

L'organisation de la formation repose sur trois entités distinctes :

- les sites, lieux d'accueil des étudiants ;
- les filières, qui structurent les différentes formations ;
- les départements de formation et de recherche (DFR), qui fédèrent les disciplines et les enseignants.

Tout élève est rattaché à une filière (elles sont au nombre de 39) en fonction du concours préparé. A l'intérieur d'une filière, les élèves sont répartis en classes, selon leur année de formation, et éventuellement leur site de rattachement.

Le premier degré

La limitation des effectifs en première année de formation des professeurs des écoles a été mise en place dès la création de l'IUFM en 1991. Le nombre d'étudiants autorisés à préparer le concours de professeur des écoles a légèrement diminué de 1994 à 1999, passant de 581 à 526. Simultanément, le nombre de postes à pourvoir (reçus au concours) est passé de 492 à 410.

L'organisation de la formation des étudiants de première année (PE1) s'inscrit dans la logique de la préparation au concours. L'année scolaire comporte successivement une formation théorique (enseignement disciplinaire et formation générale) et des stages. Chaque étudiant participe à plusieurs structures de formation : groupe de formation professionnelle (GFP), groupes d'enseignement disciplinaire, séminaires, ateliers, conférences.

En 1999, sur 506 étudiants présentés par l'IUFM, 238 ont été reçus au concours. L'IUFM procède chaque année à une analyse globale des résultats et à une analyse par site. Les résultats par site sont relativement homogènes, les écarts étant en moyenne inférieurs ou égaux à 2 %.

La formation de deuxième année fonctionne selon un dispositif analogue à celui de la première année : formation disciplinaire en groupes d'enseignement, formation générale et commune sous forme de conférences, séminaires et ateliers, groupes de formation professionnelle, stages. La seconde année complète la première année au plan des contenus disciplinaires : les stagiaires bénéficient d'enseignements dans les matières qu'ils ont délaissées en première année. Elle s'en distingue par l'importance accordée aux stages (369 heures) avec pour axe central les stages en responsabilité.

Les points forts de la formation à l'IUFM de l'académie d'Aix-Marseille sont :

- la qualité des groupes de formation professionnelle, qui articulent formation théorique et formation pratique ;
- l'efficacité des dispositifs de pilotage et de concertation, qui assurent la cohérence et l'équité des formations dans les différents sites.

Le second degré

À l'IUFM de l'académie d'Aix-Marseille, la formation des enseignants du second degré repose sur ce que l'on pourrait appeler "la règle des trois unités" : unité de la formation disciplinaire et de la formation didactique,

unité de la formation théorique et de la formation de terrain, unité de l'équipe de formation.

En ce qui concerne les résultats aux concours, deux remarques peuvent être faites :

- d'une manière générale, les résultats de l'IUFM sont très honorables, et souvent supérieurs aux résultats nationaux ;
- les résultats alarmants, qui s'accompagnent d'une chute spectaculaire du nombre de candidats, dans les CAPLP2 de génie mécanique et de génie électrique, ne sont pas dus à une baisse de la qualité des préparations : ils s'expliquent par la reprise de l'activité économique qui, dans ces disciplines, détournent les candidats des concours.

Quelques préparations à de nouvelles filières ont été mises en place ces dernières années, mais la carte des formations est désormais stable, et aucune ouverture ni fermeture n'est prévue dans un proche avenir.

LA RECHERCHE

Présentée comme "recherche finalisée pour l'enseignement et la formation", elle s'inscrit dans la culture de l'établissement, forgée dès sa création. Elle contribue à l'affirmation du caractère universitaire de l'établissement et de ses missions.

Les enseignants-chercheurs en poste à l'IUFM ou en qualité de DETU mènent des recherches centrées sur la didactique des disciplines (19 enseignants-chercheurs) et sur la psychologie des apprentissages (6 enseignants-chercheurs).

Cette spécialité des enseignants-chercheurs est reconnue dans le domaine de la recherche *sur ou pour* l'enseignement. L'IUFM de l'académie d'Aix-Marseille, dans le contexte local des centres de recherche de ses universités de rattachement, regroupe des chercheurs au rayonnement scientifique international dont les travaux constituent des contributions majeures à la recherche dans les domaines de l'enseignement et de l'apprentissage.

CONCLUSIONS - RECOMMANDATIONS

L'IUFM de l'académie d'Aix-Marseille donne l'image d'une institution au caractère affirmé, qui remplit parfaitement son rôle d'établissement d'enseignement

supérieur à caractère professionnel. Efficace dans son fonctionnement, attentif aux exigences de la formation initiale, cet institut a su trouver un bon équilibre entre la transmission du savoir et le "savoir enseigner". Il a par ailleurs su réunir les conditions d'une recherche vivante. Les recommandations qui suivent doivent être entendues relativement à cette appréciation globale.

L'organisation et le gouvernement

Le consensus sur l'organisation mise en place, ainsi que l'incontestable efficacité de cette organisation au service du fonctionnement de l'établissement, ne doivent pas masquer l'existence d'un certain nombre de problèmes.

Le CNE préconise à l'IUFM de :

- préciser le rôle de la "Direction des enseignements" et des départements de formation et de recherche dans la mise en œuvre des plans de formation et dans la gestion des moyens ;
- renforcer le pilotage de la formation des professeurs des écoles et le rôle des directeurs de site dans ce domaine ;
- améliorer la lisibilité de l'organigramme pour en faire un outil de communication avec l'ensemble des partenaires de l'IUFM, notamment ses interlocuteurs pour la formation continue.

Par ailleurs, le CNE recommande que les travaux du Conseil scientifique et pédagogique et du Conseil d'administration soient davantage articulés. Ceci paraît possible sans rigidifier à l'excès des structures dont l'organisation a l'avantage de la souplesse, et pourrait contribuer à faciliter le pilotage de l'établissement.

La formation initiale

La qualité des formations assurées par l'IUFM de l'académie d'Aix-Marseille s'appuie en grande partie sur le dispositif mis en place pour assurer la régulation du travail des élèves - les groupes de formation professionnelle (GFP) - et sur la formation des formateurs au sein des départements de formation et de recherche (DFR). Elle repose aussi sur l'articulation qui s'établit avec les activités de recherche conduites dans l'établissement.

Ces activités, soutenues et coordonnées par la Direction de la recherche et du développement, relèvent pour la plupart de la didactique des disciplines. Elles s'insèrent de manière dynamique dans le réseau universitaire local et bénéficient d'une notoriété nationale, parfois même internationale.

Le CNE encourage l'IUFM à développer les relations scientifiques déjà fructueuses qu'il a su nouer avec les universités, en particulier pour la didactique des disciplines. À cet égard, la mise en œuvre d'un programme pluriformation (PPF) semble particulièrement opportun pour inaugurer une nouvelle étape de ces relations.

L'attention de l'IUFM et de ses partenaires doit toutefois être attirée sur deux problèmes que l'évaluation conduite par le CNE a contribué à faire émerger :

1 - Les entretiens des experts avec les différents acteurs, externes et internes, ont fait apparaître des points de vue assez divergents sur les finalités de la formation initiale : entre les autorités académiques et l'IUFM, mais aussi, au sein de l'IUFM, entre les "élèves" et les formateurs.

Le CNE recommande que s'ouvre un débat de fond sur le sujet, un peu occulté jusqu'ici par une volonté partagée d'éviter tout conflit sur ces finalités.

2 - La principale ombre au tableau concerne le nombre insuffisant des maîtres formateurs du premier degré sur lesquels l'IUFM peut s'appuyer. De ce point de vue, on ne peut que partager les regrets de l'IUFM de n'avoir pas été autorisé à recourir à des maîtres d'accueil temporaire titulaires du CAFIMF.

La formation continue

D'une manière générale, l'IUFM de l'académie d'Aix-Marseille n'apparaît pas encore capable de faire face à ses nouvelles missions de formation continue.

L'organisation mise en place pour la formation initiale est en partie inadaptée à la prise en charge de la formation continue. Par ailleurs, l'IUFM ne possède qu'une partie des ressources humaines nécessaires pour répondre à l'ensemble des besoins en formation continue. Aussi le CNE est-il amené à faire deux recommandations :

- il conviendrait de créer une structure de suivi, d'évaluation et de pilotage de l'ensemble des activités de formation continue, clairement identifiable par les partenaires académiques ;
- il serait utile d'intégrer, dans les profils de recrutement des enseignants-chercheurs et des autres formateurs, les compétences nouvelles requises pour la formation continue.

La vie étudiante

La politique de l'IUFM en matière de vie étudiante présente des faiblesses soulignées par les différents acteurs.

Sans vouloir nier la nécessaire responsabilité individuelle des élèves dans ce domaine, pour lequel ils bénéficient d'un contexte culturel très riche, le CNE souhaite attirer l'attention de l'IUFM sur les efforts qui devraient être faits en vue d'améliorer l'accueil, la sociabilité et les pratiques culturelles sur les sites.

La réponse de la directrice de l'IUFM figure dans le rapport du CNE p. 79

Ce rapport d'évaluation est consultable sur le site Internet du CNE : <http://www.cne-evaluation.fr>

Pour les données chiffrées et leur actualisation, se reporter au site Internet de l'IUFM de l'académie d'Aix-Marseille: <http://www.aix-mrs.iufm.fr>

Directeur de la publication : Gilles Bertrand / Rédaction : Isidore Boursier-Mougenot et Hugues Moussy
Conception graphique : Delphine Lecointre / Édition-diffusion : Francine Sarrazin